

C.T.T. WAVRE – WALHAIN

6e GRAND CRITERIUM SERIE B

DIMANCHE 28 AOÛT 2011

RÈGLEMENT :

- 01) Le dimanche 28 août 2011 le C.T.T. WAVRE-WALHAIN organise son critérium annuel de tennis de table ouvert aux joueurs et joueuses affiliés à la F.R.B.T.T. ou à une autre Fédération reconnue par la F.I.T.T. . Ce critérium se déroulera au **CENTRE SPORTIF DE LIMAL, rue Charles Jaumotte, 156 à 1300 LIMAL**
- 02) Le critérium se jouera selon les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- 03) Il sera fait usage de 34 tables et de balles de couleur orange. Tout port d'un équipement (tant le polo que le short !) pouvant se confondre avec la balle (jaune-orange) est donc interdit, de même que les chaussures à semelles noires laissant des traces.
- 04) Le critérium se déroulera en **poules initiales de 6 joueurs, les 4 premiers de chaque poule étant qualifiés** pour le tableau final, lequel se disputera en élimination directe immédiatement après les poules, et ceci sans interruption jusqu'à la finale (donc 5 matchs minimum pour chacun et pas de fastidieuse attente).
- 05) L'horaire suivant sera d'application :
 - 09h00 Messieurs NC/E (finale prévue à 14h30)
 - 09h00 Messieurs E/D (finale prévue à 14h30)
 - 15h00 Messieurs D/C (finale prévue à 21h00)
 - 15h00 Messieurs C/B (finale prévue à 21h00)
- 06) **On ne peut s'inscrire que dans une seule série, celle de son classement**, les joueurs classés E, D et C doivent choisir entre la série « normale » (NC/E pour un « E », E/D pour un « D », D/C pour un « C ».) **ou** la série « forte » (E/D pour un « E », D/C pour un « D », C/B pour un « C »)
- 07) Les dames participent au tournoi sur base de leur classement « messieurs »
- 08) Toutes les rencontres se joueront en trois sets gagnants de 11 points (best of 5).
- 09) Les joueurs et joueuses doivent se présenter ½ heure avant le début de leur série. Tout(e) absent(e) au début de sa série pourra immédiatement être scratché(e).
- 10) Celui qui termine 5^e ou 6^e de sa poule de même que chaque perdant lors du tableau final, est tenu d'arbitrer le match suivant. En cas de manquement, l'amende réglementaire de 12,50 euros sera appliquée.
- 11) Le droit d'inscription est de 7 euros. Celui-ci sera payé sur place et sera réclamé, même en cas d'absence (sauf si un certificat médical est présenté dans les huit jours).
- 12) **ATTENTION : le nombre d'inscriptions est limité à 48 joueurs par série**. Celles-ci seront reçues jusqu'au moment où les quotas seront atteints, et au plus tard le mercredi 24 août auprès du juge-arbitre Pierre Clais c/o Fernand KAISIN : **les inscriptions se font uniquement via le site web www.liwa.be** en suivant la procédure y indiquée. Chacun recevra une confirmation par mail. En cas de problème, téléphoner au 0473/806822. Les secrétaires de clubs sont instamment priés de transmettre immédiatement les inscriptions qu'ils pourraient recevoir, sans tenir de liste en instance !
- 13) Des prix en espèces récompenseront les meilleurs : entre 4 et 8 prix par série suivant le nombre de participants dans chacune de celles-ci.
- 14) Le juge-arbitre Pierre Clais se réserve le droit de prendre toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement de la compétition.
- 15) Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir au cours ou du chef de cette organisation.
- 16) Le critérium est approuvé par le C.P.BBW de l'AFFRBTT sous le numéro BBW.VG 04/11/12
- 17) L'élaboration des tableaux aura lieu publiquement le vendredi 26 août 2009 à 17h au local 1 (Limal) du CTT Wavre-Walhain.

Une petite restauration (barbecue, sandwiches, ...) sera assurée tout au long de la journée.